Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 18 (1947)

Heft: 7

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Faisons en passant la description du mouvement. Il est composé de trois corps de rouages et de trois ressorts moteurs. Le premier actionne le mouvement ou minuterie, le deuxième la sonnerie des heures et des demies et le troisième la répétition des heures et des quarts. Le mouvement déclanche la sonnerie des heures et des demies, un tirage, avec cordon, celle de la répétition des heures et des quarts. L'échappement est *à roue de rencontre* ou *à verge.* La sonnerie des heures et des demies est réglée par une *roue de compte* ou *chaperon,* un seul marteau est actionné pour frapper les heures et les demies. Pour la répétition, deux colimaçons règlent la sonnerie, deux marteaux frappent les heures et les quarts sur deux cloches placées sur le cabinet.

Il serait oiseux de relater toutes les retouches faites pour remettre en marche les mécanismes du mouvement et des sonneries.

Le cabinet restait à réparer. M. Léon Prêtre, artiste-peintre à Porrentruy, s'en chargea : il y réussit très bien. Les dorures furent nettoyées, puis enduites d'une légère couche de copal fin qui leur rendit leur éclat, tout en les préservant de l'injure du temps. Les sculptures, les figurines furent consolidées.

Le cabinet est terminé, les cadrans dorés et gravés sont fixés, le mouvement posé, la pendule est réparée, elle marche.

Son tic-tac, comme un lutin du foyer, marque les moments, les heures qui passent et qui tombent dans l'éternité. Sa belle sonnerie carillonnera des heures argentines.

La pendule apparaît dans toute sa splendeur passée. Rien ne choque l'œil, un bel ensemble se dégage et l'harmonie des formes et du style apparaissent sans qu'on se doute d'une récente restauration. Puisse-t-elle encore marquer pour la bourgeoisie de Porrentruy bien des heures heureuses.

Cette pendule du célèbre horloger Robert reste et restera pour les bourgeois de Porrentruy une œuvre d'art des temps passés, un monument à la gloire de nos ancêtres, ces horlogers qui ont travaillé à la réputation mondiale de notre belle industrie horlogère.

C. FÉVRIER
Maître à l'Ecole d'horlogerie de Porrentruy

ORGANES DE L'ADIJ
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. o Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37
Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086
Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
Publicité: Par l'administration du Bulletin — *Editeur:* Impr. du Démocrate S. A., Delémont
Abonnement annuel : Fr. 5.— Prix du numéro : Fr. 1.—
Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source